

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Ouverture des bureaux de vote à Lachute

Lachute, le 23 octobre 2025 – Les électrices et les électeurs de la Ville de Lachute sont invités à voter à l'occasion des élections municipales.

Voici l'horaire des jours de vote dans la ville :

- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h;
- Le jour des élections, le dimanche 2 novembre, le vote aura lieu de 10 h à 20 h.

Quelques postes ont déjà été pourvus sans opposition à l'issue de la période de mise en candidature. La liste des postes en élection, des candidates et des candidats est accessible sur le site Web de la Ville, au lachute.ca/elections.

Il faut apporter une pièce d'identité!

Avant de voter, les électrices et les électeurs doivent établir leur identité à l'aide de l'une des pièces d'identité suivantes :

- Permis de conduire du Québec;
- Carte d'assurance maladie du Québec;
- Passeport canadien;
- Certificat de statut d'Indien;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

S'informer

Le site Web de la Ville de Lachute, à l'adresse lachute.ca/elections, fournit diverses informations sur les élections en cours. Les résultats électoraux y seront notamment diffusés le 2 novembre.



Source : Me Lynda-Ann Murray

Présidente d'élection

Ville de Lachute

380, rue Principale, Lachute, Québec, J8H 1Y2

450-562-3781, poste 7287 | electionlachute@lachute.ca